



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

**AVIS N° 79/2020
du 23 novembre 2020**

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif à la reprise par Canal+ Luxembourg s.à r.l. des trois concessions
existantes accordées en 2018 à la société M7 Group s.a. pour la diffusion de
son service *Skylink 7* en trois langues**

Par courriel du 25 août 2020, le Service des médias et des communications a soumis une demande d'avis à l'Autorité visant la reprise par Canal+ Luxembourg s.à r.l. des trois concessions existantes accordées en 2018 à la société M7 Group s.a. pour la diffusion de son service *Skylink 7* en trois langues. La modification envisagée est motivée par la fusion entre la société Canal+ Luxembourg s.à r.l. et la société M7 Group s.a.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas de commentaires à formuler.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 23 novembre 2020, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président
Marc Glesener, membre
Luc Weitzel, membre
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président